



ἡμεῖς ἔσμεν ἡ δύναμις τῆς ἑνότητας,
 ἡ δύναμις τῆς ἑνότητας
 HERE TO SERVE, S
 UNITE AND REI
 OUR MEMBER CO-OPS S

\$40M
 ἡμεῖς ἔσμεν ἡ δύναμις τῆς ἑνότητας
 Δε ῥήν
 IN RETURNS
 TO MEMBERS
ἡμεῖς ἔσμεν ἡ δύναμις τῆς ἑνότητας OVER THE LAST 5 YEARS



Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027

Par la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec
 À l'intention du ministre des Finances, M. Eric Girard

RÉDIGÉ par :

Ludivine Léo, conseillère principale en communication

SOUS LA COORDINATION DE :

Martin Pichette, conseiller aux affaires publiques

Pour les lecteurs, il est important de souligner que, pour les besoins du présent document, le masculin est utilisé uniquement afin d'alléger le texte

Tous droits réservés, Ilagiisaq-FCNQ, février 2026

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	4
PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES DU NOUVEAU-QUÉBEC (ILAGIISAQ-FCNQ)	5
PORTRAIT DU PARC HÔTELIER ACTUEL	5
LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT HÔTELIER	6
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES	7
RETOMBÉES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES	8
CONCLUSION	9
RECOMMANDATIONS	9

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ce mémoire est déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027, et s'adresse notamment au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard.

Le réseau hôtelier coopératif du Nunavik constitue un pilier essentiel du développement économique, social et culturel du Nouveau-Québec. Aujourd'hui le complexe compte treize hôtels totalisant 282 chambres, desservant une population de 14 045 habitants répartis dans quatorze territoires communautaires d'environ 500 000 km². Avec une offre déjà largement sollicitée, dont 71 chambres sont louées à long terme, les hôtels affichent un taux d'occupation moyen de 76 %, supérieur à la moyenne régionale de 73,1 %. Cette pression témoigne de l'importance stratégique des infrastructures coopératives, mais aussi de leurs limites actuelles, qui freinent autant les services publics que le potentiel touristique et économique du territoire.

Pour répondre à cette demande croissante et soutenir le développement du Nord, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (Ilagiisaq-FCNQ) propose un projet majeur, l'ajout de 275 nouvelles chambres au cours des huit prochaines années, portant la capacité totale à 557 unités. Cet investissement de 203,6 M\$ (incluant 11,5 M\$ déjà engagés pour un projet en cours) permettrait de moderniser et d'agrandir les installations hôtelières, tout en appuyant un modèle coopératif qui réinvestit directement ses revenus dans les services des communautés. Sans soutien gouvernemental, l'ampleur de ces investissements exercerait une pression importante sur les liquidités des coopératives, compromettant leur capacité à maintenir et développer les services essentiels offerts aux communautés inuites, dont toute la population inuite du Nunavik est membre de leurs 14 coopératives locales opérées dans les 14 villages nordiques du Nord-du-Québec.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les priorités gouvernementales d'occupation dynamique du territoire, de réconciliation économique avec les peuples autochtones et de diversification touristique. Il générera des retombées économiques qui dépassent largement les villages concernés, notamment avec la création d'emplois locaux, le soutien à la mobilité professionnelle, l'attractivité accrue pour les investissements, la consolidation des chaînes d'approvisionnement et enfin le rayonnement d'un tourisme nordique responsable.

En outre, les nouveaux hôtels coopératifs deviendront de véritables lieux de valorisation de la culture inuite, en intégrant l'art, les savoir-faire traditionnels et l'identité locale au cœur même de l'expérience d'accueil. Le financement du complexe hôtelier coopératif représente ainsi un investissement structurant pour le Québec, permettant au Nunavik de jouer pleinement son rôle dans la prospérité économique, la cohésion sociale et le rayonnement culturel de l'ensemble du territoire.

Afin d'enrichir notre Mémoire avec des données quantitatives fiables et précises, nous nous sommes appuyés sur le Plan de développement des hôtels des coopératives, élaboré par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Cette dernière, reconnue pour son expertise en certification, fiscalité, services-conseils ainsi qu'en redressement et insolvabilité d'entreprises, a produit ce document en novembre 2025.

PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES DU NOUVEAU-QUÉBEC (Ilagiisaq-FCNQ)

La Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (Ilagiisaq-FCNQ), fondée en 1967, regroupe aujourd'hui 14 coopératives appartenant aux communautés inuites situées le long des côtes de la baie d'Hudson et de l'Ungava. Guidée par le principe *Atautsikut* qui signifie « ensemble », l'Ilagiisaq-FCNQ incarne un modèle unique de coopération, fondé sur l'inclusion, la solidarité et l'autodétermination. Les coopératives sont gérées localement, assurant une transmission générationnelle des savoirs et une autonomie économique renforcée pour l'ensemble des Nunavimmiut. Depuis sa création, le mouvement coopératif a connu une croissance remarquable, passant d'un chiffre d'affaires de 1,1 M\$ en 1967 à 748 M\$ en 2024. Aujourd'hui, il représente le plus important employeur non gouvernemental du Nunavik, avec plus de 930 employés à temps plein et plus de 700 employés saisonniers dans la région, en plus de son personnel basé à Montréal et dans ses filiales. L'Ilagiisaq-FCNQ joue un rôle essentiel dans le développement économique et social du Nord grâce à une vaste gamme de services, allant du commerce et des transports au tourisme et à l'art inuit, des télécommunications à l'énergie, en passant par la construction et la gestion hôtelière. Par l'entraide, la gouvernance locale et l'innovation, elle démontre que la coopération constitue un moteur puissant et durable pour l'avenir des communautés nordiques.

PORTRAIT DU PARC HÔTELIER ACTUEL

Le parc hôtelier coopératif comprend actuellement 13 établissements totalisant 282 chambres réparties dans 14 communautés. À l'échelle régionale, 18 hôtels existent au Nunavik, dont la vaste majorité est opérée par les coopératives locales. Les infrastructures actuelles répondent à une demande incontournable, celle des travailleurs essentiels, des professionnels en déplacement, des équipes spécialisées, des fournisseurs et des visiteurs.

En 2023, les hôtels coopératifs ont affiché un taux d'occupation moyen de 76 %, supérieur à celui observé dans le reste de la région. Malgré leur importance, ces infrastructures vieillissent et ne parviennent plus à répondre adéquatement aux besoins croissants du territoire. De plus, 71 chambres sont louées à long terme, réduisant la capacité d'accueil pour les clientèles de passage et accentuant une pression déjà considérable.

Sur le plan financier, plusieurs établissements génèrent des revenus annuels dépassant 1 M\$, avec des marges bénéficiaires généralement élevées, bien que les plus petits hôtels présentent des marges plus faibles.

Les hôtels coopératifs attirent les voyageurs en quête d'expériences culturelles authentiques et d'aventures en plein air au Nunavik, ce qui contribue de manière significative au développement de son industrie touristique.

PRESSION CROISSANTE ET BESOINS DU TERRITOIRE

Le Nunavik se caractérise par une population jeune et en croissance où l'âge médian est de 24 ans, significativement inférieur à la moyenne québécoise. 34 % de la population est âgée de 0 à 14 ans aujourd'hui, et, selon les projections démographiques, la population du Nunavik devrait augmenter de 28 % d'ici 2041, comparativement à une croissance projetée de 12 % pour l'ensemble du Québec sur la même période.

Cette croissance démographique exerce une pression accrue sur les infrastructures existantes, incluant les capacités d'hébergement nécessaires au déploiement des services, des projets de développement et des activités économiques.

Le manque d'hébergement limite directement la capacité des communautés et des organismes à déployer des services essentiels. Les professionnels de la santé, de l'éducation, de la sécurité publique, de la protection de la jeunesse, de l'administration publique et des entreprises font face à d'importants défis logistiques lors de leurs déplacements.

Par ailleurs, plusieurs projets économiques, sociaux et institutionnels doivent être reportés ou adaptés en raison de l'incapacité à loger convenablement les équipes sur le terrain. Le tourisme nordique, malgré un intérêt grandissant, demeure freiné par une capacité d'accueil insuffisante et très souvent saturée.

Cette pression structurelle, loin d'être ponctuelle, s'est amplifiée au cours des dernières années et entrave désormais le développement global du Nunavik. En effet, selon les données d'Air Inuit, entre 7 000 et 8 000 personnes se rendent chaque année dans la région, dont environ 700 à 800 pour des séjours de vacances d'agrément.

LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT HÔTELIER

Pour répondre aux besoins du territoire, l'Illagiisaq-FCNQ propose un projet majeur visant à moderniser les infrastructures existantes et à ajouter 275 nouvelles chambres d'ici huit ans, portant la capacité totale à 557 unités. Un phasage en huit étapes est planifié, avec des ajouts de chambres pour deux coopératives par année. Le coût moyen par chambre est de 676 471\$, basé sur le coût anticipé pour le projet déjà en cours de construction à Kangiqsualujjuaq en 2025-2026. À noter qu'un taux d'inflation de 2.5% est prévu annuellement pour les années futures.

Ce développement permettra une meilleure répartition des capacités d'hébergement entre les communautés selon leur croissance démographique, leur fréquentation professionnelle et leur potentiel touristique. Le projet pourrait également inclure une modernisation de la qualité des installations, une amélioration des standards de confort et de connectivité, et une mise à niveau des bâtiments afin d'assurer leur durabilité dans des conditions nordiques exigeantes.

L'ajout de chambres et la mise à niveau des hôtels constituent une étape essentielle pour répondre à la demande et soutenir le développement socio-économique du Nunavik.

Dans une perspective de collaboration interministérielle, l'Illagiisaq-FCNQ a engagé en 2025 un important travail de maillage stratégique. Cette année a été marquée par de multiples

rencontres avec divers cabinets ministériels et organismes gouvernementaux, dont la Société du Plan Nord, Tourisme Québec, ainsi qu'avec le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuits, Ian Lafrenière. Des échanges se sont également tenus avec la ministre du Tourisme, Amélie Dionne, le ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Jean-François Simard, ainsi qu'Éric Girard, ministre délégué au Développement économique régional.

L'Illagiisaq-FCNQ a aussi bénéficié de l'appui des équipes de Mark Carney, au cabinet du premier ministre du Canada, ainsi que de celles de Rebecca Alty, au ministère des Relations Couronne-Autochtones, notamment sur les enjeux liés au logement et aux infrastructures.

Cette démarche concertée vise à rassembler les expertises et à travailler de façon harmonisée afin de mener à bien un projet d'envergure, orienté vers l'intérêt collectif.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Les retombées économiques de ce projet dépassent largement le secteur hôtelier. La construction et l'exploitation des hôtels coopératifs généreront plusieurs emplois directs dans les communautés, tout en stimulant les chaînes d'approvisionnement régionales, notamment dans les secteurs du transport, de la construction, de la restauration et des services.

Aussi, les revenus générés par les hôtels permettent de réaliser des bénéfices qui peuvent être réinvestis dans la coopérative ou encore distribués aux membres, ce qui augmente les niveaux de revenus locaux tout en stimulant l'activité économique.

L'amélioration de la capacité d'accueil facilitera également le déploiement des projets publics et privés, contribuera à attirer des investisseurs et renforcera l'attractivité du Nunavik comme destination touristique et économique.

Le projet de développement du complexe hôtelier favorisera la diversification de l'économie locale en soutenant les activités des 14 coopératives offrant des services de proximité, notamment les magasins généraux, l'artisanat inuit, la distribution de produits pétroliers, les services mécaniques et le secteur touristique.

Aussi, le développement d'un circuit touristique nordique durable pourrait devenir l'un des leviers économiques les plus prometteurs pour le Nord québécois. Dans la même perspective, et par l'adoption de principes de tourisme durable, ces hôtels coopératifs contribuent à assurer la viabilité à long terme de l'économie locale, tout en préservant le patrimoine naturel et culturel du Nunavik pour les générations futures.

L'ampleur financière du projet de développement hôtelier porté par les coopératives du Nunavik, chiffre donc à hauteur de 203,6 M\$ les investissements requis sur une période de huit ans pour l'ensemble des communautés. Les coûts estimés par coopérative varient de 9,0 M\$ à 24,9 M\$ selon l'envergure des travaux impliqués. Dans une situation idéale, les modalités de financement envisagées reposent majoritairement sur des emprunts à long terme représentant environ 75 % de la valeur des projets, complétés par des emprunts sans intérêt d'environ 1 M\$ par projet et des mises de fonds ou subventions à obtenir. Les impacts de ces investissements sur les liquidités des coopératives seront importants, malgré la

capacité des hôtels à générer des surplus, les coûts de financement peuvent entraîner des déficits temporaires, et qu'une période de trois à cinq ans est généralement nécessaire avant de retrouver des niveaux de surplus comparables à la situation actuelle, ce qui pourrait, en l'absence de soutien financier, nuire à la capacité des coopératives de soutenir leur communauté.

RETOMBÉES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES

Le projet de développement hôtelier constitue un levier structurant pour le développement social et communautaire des communautés inuites. En augmentant la capacité d'hébergement sur le territoire, il contribue directement à améliorer l'accessibilité et la continuité des services essentiels. Une meilleure disponibilité de l'hébergement contribue directement à faciliter le recrutement, la venue et le maintien de professionnels clés, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des services sociaux et des services techniques. Elle permet également de réduire de façon significative les coûts et les contraintes logistiques associés aux déplacements professionnels nécessaires à la prestation de services essentiels dans le Nord. Cette amélioration des conditions d'accueil se traduit par une offre de services plus stable, plus efficace et mieux adaptée aux besoins des communautés, en favorisant la continuité des interventions, la rétention des ressources professionnelles et une meilleure planification des services à long terme.

Le projet pourra également générer des retombées socioéconomiques significatives par la création d'emplois locaux durables. Les hôtels coopératifs offrent des possibilités d'emploi dans divers domaines, dont la gestion, l'accueil, l'administration et l'entretien, favorisant le développement de compétences transférables et valorisantes. En misant sur la formation et l'embauche locale, le projet soutient la rétention de la main-d'œuvre, réduit la dépendance à la main-d'œuvre externe et renforce l'autonomie économique des coopératives et des communautés inuites.

Au-delà de l'emploi, le modèle coopératif assure que les bénéfices générés par l'exploitation hôtelière sont réinvestis au sein des communautés. Ces revenus soutiennent le financement de services communautaires essentiels, l'amélioration des infrastructures locales et le développement d'initiatives collectives structurantes, contribuant ainsi de manière concrète et durable à l'amélioration de la qualité de vie des Nunavimmiut.

Enfin, le projet hôtelier joue un rôle important sur le plan identitaire et social. En offrant des lieux d'accueil ancrés dans la culture, les valeurs et l'hospitalité inuites, il renforce la fierté collective et le sentiment d'appartenance. Le projet favorise une prise en charge du développement par et pour les communautés, en renforçant leur capacité d'action, leur autonomie décisionnelle ainsi que leur visibilité et leur rayonnement à l'échelle régionale et au-delà. Il soutient un modèle de développement respectueux des réalités culturelles, sociales et territoriales propres au Nunavik. Cette démarche incarne pleinement la responsabilité sociale et la mission fondamentale des coopératives locales — des organisations créées par les Nunavimmiut, pour les Nunavimmiut — dont l'objectif premier est de générer des retombées collectives durables et de consolider l'autonomie socioéconomique des communautés.

CONCLUSION

En conclusion, les données recueillies, notamment dans le *Plan de développement des hôtels des coopératives*, démontrent clairement que les infrastructures hôtelières sont indispensables au développement et au maintien des services dans les communautés du Nunavik. Les besoins actuels dépassent largement l'offre disponible, et les investissements requis sont d'une ampleur exceptionnelle compte tenu du contexte nordique. Sans soutien financier gouvernemental, les coopératives ne peuvent assumer seules le risque économique associé à ces projets, ce qui limiterait leur capacité à répondre à d'autres besoins essentiels des communautés.

La démarche entreprise est cruciale pour garantir un financement solide, capable de soutenir aux nombreux besoins logistiques, économiques et sociaux auxquels l'Illagiisaq-FCNQ doit faire face aujourd'hui. L'organisation sollicite un appui financier dépassant les programmes de financement actuellement disponibles, car l'ampleur de ses ambitions requiert un engagement gouvernemental plus soutenu.

Sans ce soutien, c'est toute une communauté volontaire, mobilisée et profondément engagée, qui risque de se retrouver de nouveau en situation de précarité dans un avenir proche.

RECOMMANDATIONS

- 1. Accorder un financement gouvernemental direct au développement hôtelier coopératif, afin de soutenir la modernisation des infrastructures existantes et la création de 275 nouvelles chambres, essentielles au développement économique, social et touristique du Nunavik.**
- 2. Mettre en place une entente de financement pour stabiliser la planification des coopératives, réduire la pression sur leurs liquidités et assurer la viabilité à long terme des investissements hôteliers.**
- 3. Reconnaître officiellement les hôtels coopératifs du Nunavik comme des infrastructures stratégiques, indispensables à la prestation de services publics dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'administration gouvernementale et de la sécurité publique.**
- 4. Appuyer la valorisation de la culture inuite dans les infrastructures hôtelières, en finançant l'intégration de l'art, de l'architecture, des savoir-faire et des pratiques culturelles locales pour favoriser un tourisme authentique et respectueux.**